

FORUM INTERNATIONAL OLYMPIQUE

« JEUNESSE SPORT ET PAIX »

DECLARATION DE BRAZZAVILLE

9 au 11 janvier 2007

- L'Union Africaine (U.A.), présidée par
Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO,
Président de la République du Congo ;
- Les Institutions Sportives Internationales représentées par Messieurs
Jacques ROGGE, Président du Comité International Olympique (CIO) et
Lassana PALENFO, Président des Associations des comités nationaux
olympiques d'Afrique (ACNOA),

RECONNAISSANT

- Que si la raison d'être de la Communauté Internationale est de préserver la Paix dans le monde, il n'empêche qu'elle doit promouvoir aussi les activités qui procurent la joie et le bonheur des populations et principalement des jeunes. C'est en particulier le rôle du sport qui participa aussi à la première mission de la Communauté Internationale en instaurant et en promouvant la compréhension et l'Amitié entre les peuples ;
- Que la contribution du sport au P.I.B. est aujourd'hui significative dans tous les pays du monde. Le sport offre de bonnes opportunités aux jeunes de réussir socialement et de contribuer au développement de la société.

RECONNAISSANT AUSSI

- Que les Gouvernements ont un important rôle à jouer, notamment auprès des jeunes, dans le développement du sport qui fait partie intégrante de l'éducation et constitue un ciment de cohésion sociale et un facteur d'identification Nationale ;
- Que l'organisation, l'administration et la gestion du sport doivent être contrôlées par les organisations sportives indépendantes ;
- Que les Organisations Internationales non Gouvernementales ainsi que leurs affiliées au plan international (CIO, CNO, FI, FN etc.....) ont un rôle spécifique à jouer en tant qu'Institutions démocratiques dotées d'une autonomie complète d'organisation.

PREOCCUPEES

- De répondre favorablement à l'aspiration des jeunes africains de pratiquer le sport de leur choix et d'exprimer leurs potentialités et leurs talents physiques ;
- De témoigner du rôle du sport et de la promotion de ses valeurs dans le développement du sport Africain et la formation des individus ;

CONVAINCUES

- Que plus qu'un loisir, le Sport est aujourd'hui un puissant moyen pour promouvoir la Paix dans le monde, notamment auprès des jeunes ;
- Que le Sport, par l'olympisme et les valeurs qu'ils véhiculent peut se mettre au service du développement harmonieux de l'homme et de l'éducation des jeunes en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine ;
- Que la pratique du sport est un droit de l'homme et que chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play ;
- Que le sport qui devient une véritable industrie générant des revenus, constitue aujourd'hui -pourvu qu'on le veuille- une nouvelle arme dans notre combat quotidien contre la pauvreté ;
- Que ce faisant, il ne peut que faire partie des instruments de succès du NEPAD et des défis à relever dans le cadre des objectifs du Millénaire.

PROPOSENT

- D'unir les efforts des Gouvernements, des Instances Olympiques Africaines et internationales, des organisations Gouvernementales et non Gouvernementales, des partenaires privés pour créer une dynamique porteuse de projets de développement en faveur de la Jeunesse Africaine par le Sport et la Paix ;
- De nommer un coordonnateur, une équipe et des correspondants qui seront chargés de mettre en œuvre une politique de projets sportifs concrets en faveur de la Jeunesse et de la Paix.
- De créer un Fonds dédié à la Jeunesse, au sport et à la paix en Afrique qui pourra bénéficier d'aides des différents acteurs du développement pour mettre en œuvre des projets pragmatiques en direction des jeunes Africains.

Fait à Brazzaville, le

**Le Président du Comité
International Olympique**

**Le Président en exercice
de l'Union Africaine**

**Le Président de l'Association
des comités nationaux olympiques
d'Afrique**

Jacques ROGGE

Denis SASSOU NGUESSO
Président
de la République du Congo

Lassana PALENFO